

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION -TLEMCEN

AT/DO13/S.D.T/D.RA/CRU/N° 107/2024

TLEMCEN : le 17/10/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMCEN**

**A
MONSIEUR**

**LE GERANT
BOUZIDI BRAHIM (ORAN)**

OBJET : Mise en demeure .

Suite à votre refus de notifier votre ODS N°187 DU 28/04/2024 concernant projet de travaux câble FO AIN DEFLA MSAN/AIDN-3, vous être mise en demeure de se présenter au niveau de la direction opérationnelle de télécommunication de TLEMCEN pour notifier cet ODS dans les 24 heures, faute de quoi cet ODS sera annulé et le contrat vous liant avec ALGERIE TELECOM sera résilié à tort exclusif de votre part.

LE DIRECTEUR



ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des
Télécommunications

Signé: **Mr. B. LAID**

- 1 -